

BULGARIE



Assistants de langue française

Fiche-destination 2025-2026

IMPORTANT : Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.


Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement votre sélection.

<p>Nombre de postes offerts</p>	<p>À titre indicatif, environ 10 postes sont proposés chaque année.</p>
<p>Critères d'éligibilité spécifiques à la Bulgarie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalité : française • Âge : entre 20 et 30 ans au 31/12/2025 • Niveau de langue : B1 en anglais (pas de niveau exigé en bulgare – la connaissance d'une langue slave serait néanmoins un atout) • Statuts acceptés : étudiants, anciens assistants de langue, jeunes diplômés (voir ci-dessous) • Scolarité : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger) ➢ Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire (sauf dérogation, voir ci-dessous) • Niveau d'études et disciplines acceptées : avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum 3 années d'études supérieures dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Didactique des langues, FLE ➢ Langues et civilisations (LLCE) ➢ Langues étrangères appliquées (LEA) ➢ Lettres modernes, lettres classiques, philosophie ➢ Linguistique, sciences du langage ➢ Sciences de l'éducation, métiers de l'enseignement et de la formation ➢ Sciences humaines et sociales: droit, relations internationales, histoire, géographie, économie, sciences politiques, sociologie, ethnologie/anthropologie, etc. ➢ Psychologie ➢ Tourisme ➢ Communication, journalisme ➢ Arts et culture : Arts plastiques, arts du spectacle, théâtre, audiovisuel, musicologie/musique, histoire de l'art/archéologie, médiation culturelle, édition, cinéma, etc. • Profils privilégiés : FLE, didactique des langues



	<p>Dérogation : sont exemptés de justificatif de statut étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les candidats ayant été, ou étant actuellement assistants de langue française, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel établissement d'exercice dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) • les titulaires d'un diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur français dans une des disciplines ci-dessus, obtenu entre 2023 et 2025, qui devront fournir au moins une <u>lettre de recommandation</u> d'un ancien ou actuel professeur, tuteur de stage ou employeur dans leur dossier de candidature (<i>dans le champ « éléments spécifiques » de la section « Atouts »</i>) <p>Ces candidats devront également fournir un <u>justificatif de niveau de langue</u> (certification, attestation, relevé de notes de cours de niveau B1 ou plus, preuve de séjour long dans un pays anglophone/en Bulgarie), sauf si le candidat est/a été assistant dans un pays anglophone/en Bulgarie (<i>dans le champ « diplôme / certificat » de la langue concernée de la section « Formation »</i>).</p>
<p>Villes ou régions d'affectation</p>	<p>Blagoevgrad, Pernik, Plovdiv, Roussé, Sofia, Stara Zagora et Varna. Les villes d'affectation peuvent varier d'une année sur l'autre.</p>
<p>Établissements</p>	<p>En niveau secondaire majoritairement (établissements à section bilingue francophone et à enseignement renforcé du français), quelques postes en niveau primaire et en universités. L'assistant sera accompagné mais aura une mission d'enseignement en autonomie.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Publication des résultats: France Éducation international informera les candidats de la suite donnée à leur candidature courant mai 2025.</p> <p>Durée du contrat : 8 mois (15 septembre 2025 – fin mai à fin juin 2026).</p>
<p>Temps de travail et congés</p>	<p>16 heures par semaine. Congés selon le calendrier scolaire local.</p>
<p>Rémunération et aides</p>	<p>Rémunération mensuelle : minimum 1000 BGN levas net.</p> <p>Les écoles s'engagent à loger gratuitement les assistants (à l'exception des charges qui seront payées par l'assistant).</p> <p>Les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant.</p>
<p>Statut de l'assistant</p>	<p>L'assistant a le statut de salarié local pendant la durée de son contrat. Il n'est pas imposable en France.</p>
<p>Documents supplémentaires à fournir</p>	<p>En cas de sélection, un CV et un justificatif d'assurance couvrant frais médicaux, responsabilité civile et rapatriement (voir section « Couverture sociale ») seront à fournir à l'Institut français en amont de l'arrivée en Bulgarie.</p>
<p>Couverture sociale</p>	<p>L'assistant n'est pas s'inscrit à la sécurité sociale bulgare. Il peut souscrire à son arrivée une assurance maladie privée pour les étrangers, à ses frais.</p>



	<p>Cependant, il est préférable de souscrire une assurance « étudiante » française, qui offre des prix avantageux pour les séjours longs à l'étranger, sans que ceux-ci soient nécessairement des stages ni que les bénéficiaires soient nécessairement des étudiants.</p> <p>Il est également demandé de souscrire une assurance « responsabilité civile » et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
Formation et accueil	<p>Une réunion d'accueil sera organisée par l'Institut français de Bulgarie à l'arrivée des assistants.</p> <p>Une initiation à la langue bulgare sera proposée gratuitement à l'assistant.</p> <p>France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne, gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+.</p>
Liens utiles	<p>Ambassade de Bulgarie en France : http://www.ambbulgarie.fr/</p> <p>Ambassade de France en Bulgarie : https://bg.ambafrance.org/</p> <p>Institut français de Bulgarie : http://institutfrançais.bg/fr/</p> <p>Réseaux sociaux du Service des assistants de langue et de la mobilité :</p> <p></p>
Reconnaissance de l'expérience	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site Internet de France Éducation international.</p>
Renouvellement de contrat	<p>Les renouvellements de contrat pour une deuxième année consécutive en Bulgarie ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats.</p>
Témoignages	<p>De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international.</p>

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches-destinations ou sur le **Robot conversationnel** ne seront pas prioritaires.